

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

3 mars 2020

## SYSTÈME UNIVERSEL DE RETRAITE - (N° 2687)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

**SOUS-AMENDEMENT**

N° 1842

présenté par

M. Jumel et les membres du groupe de la Gauche démocrate et républicaine

à l'amendement n° 532 de Mme Autain

-----

**ARTICLE 2**

À l'alinéa 3, substituer aux mots :

« d'assurer »

les mots :

« de garantir ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Ce sous-amendement de précision est présenté en soutien de l'amendement n°532. Il vise à permettre la prise en compte de leviers économiques étendus pour le pilotage des retraites afin de sortir de l'obsession de logiques purement comptables et de réduction de la dépense publique.